



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 029-212901615-20260511-DCM2026_4_9-DE

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, BONHEUR Priscile, CARIOU Philippe, FRANCHETEAU Laurent, GUILLOU Patrick, GUIRINEC Alexandre, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, KERRIOU Sylvie, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LOUEDEC Jessica, MALEJACQ Lucile, MARTIN Corinne, POTTIER Alexandre, SINIC Aurélie, YVEN Axel

POUVOIRS : ont donné pouvoir LE ROUX Thibaut à Alexandre GUIRINEC, CASELLINO Mona à LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia à MALEJACQ Lucile, SIMON Mikaël à FRANCHETEAU Laurent

EXCUSES : Mme GOURVES Muriel, Mr BONIZEC Bruno

Secrétaire de séance : Mr Patrick GUILLOU

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23
PRESENTS A LA SEANCE : 17
DATE DE LA CONVOCATION : 05 MAI 2026
DATE D'AFFICHAGE : 05 MAI 2026

DCM N°2026-4-9

Objet : Finistère Ingénierie Assistance (FIA) Désignation d'un représentant

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

La Commune de Pleuven est adhérente à FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE qui a pour objet d'apporter à ses adhérents une ingénierie relevant de l'assistance technique et de l'appui au pilotage de projets en phase essentiellement pré-opérationnelle, dans les domaines de l'aménagement, la voirie, l'habitat, les équipements publics, l'eau potable et l'assainissement.

Cet appui vise en particulier à aider la maîtrise d'ouvrage à :

- vérifier l'opportunité et la faisabilité de son projet
- mettre en cohérence le projet avec son environnement et le contexte local dans lequel il s'inscrit
- définir et préciser sa commande à un maître d'oeuvre s'il y a lieu
- s'organiser en termes de conduite d'une opération ou d'une démarche globale
- identifier les sources de financement possibles du projet.

La structure a vocation à réaliser pour ses adhérents toutes études, recherches, démarches permettant d'atteindre les objectifs précédemment définis. Elle est également chargée de mobiliser, le cas échéant, d'autres structures partenaires afin d'apporter à ses adhérents une complémentarité des expertises disponibles.

FIA pourra également intervenir lors des premières étapes de la phase opérationnelle, sous conditions, pour apporter un appui uniquement technique, au suivi des études de maîtrise d'oeuvre.

Une partie des prestations, définies par délibération du Conseil d'administration, fait l'objet d'une rémunération spécifique. Les adhérents qui souhaitent bénéficier de ces services d'ingénierie et d'assistance technique devront conclure une convention avec FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE afin de préciser clairement les contours de la mission confiée à la structure, les modalités de son intervention, les conditions d'engagement de sa responsabilité ainsi que les conditions financières de son intervention.

FIA pourra également contribuer, dans ses champs de compétence et au bénéfice de ses adhérents, à de la veille technique ou accompagner l'appropriation de domaines en évolution.

Le coût annuel est de 0.65 € par habitant DGF, soit pour l'année 2026 un montant de 2 406,00 € (Population DGF 2025 : 3 464),

Considérant que chaque commune adhérente est représentée à l'assemblée générale par son maire ou son représentant

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui propose de désigner Mr Patrick GUILLOU, Conseiller Municipal délégué à la Voirie, en qualité de représentant de la Commune de Pleuven pour siéger à l'assemblée générale de FIA,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Désigne Mr Patrick GUILLOU, Conseiller Municipal délégué à la Voirie, en qualité de représentant de la Commune de Pleuven pour siéger à l'assemblée générale de FIA.**

Le secrétaire de séance
Patrick GUILLOU



Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire, David DEL NERO

